



Doc. 16210
24 juin 2025

La paix mondiale menacée: mettre fin à la catastrophe humanitaire à Gaza et résoudre l'extension du conflit au Moyen-Orient

Amendement¹ n° 24

M. George LOUCAIDES, Chypre, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, remplacer la troisième phrase par les phrases suivantes:

«Les agressions militaires perpétrées contre l'Iran par Israël, puis par les États-Unis, constituent une violation du droit international. Les représailles de l'Iran ont conduit à une flambée d'hostilités militaires ouvertes entre Israël et l'Iran en juin 2025, ainsi qu'à l'intervention militaire directe des États-Unis dans ce conflit, qui a pris pour cible les installations nucléaires iraniennes. Ces événements ont fait des centaines de victimes civiles et représentent une nouvelle évolution alarmante qui pourrait conduire à une conflagration encore plus vaste avec des conséquences dévastatrices en termes de souffrances humaines et pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, à un moment où la politique de la force semble avoir pris le pas sur le système de gouvernance mondiale fondé sur le droit international.»

Déposé par:

LOUCAIDES George, Chypre, GUE
CATHALA Gabrielle, France, GUE
CHIKIROU Sophia, France, GUE
FERNANDES Emmanuel, France, GUE
ÖZTÜRK Berdan, Türkiye, GUE

1. 2025 - Troisième partie de session

